



FONDS ÉQUILIBRÉ

FONDS ÉQUILIBRÉ DE MARCHÉS ÉMERGENTS RBC

Le 30 juin 2023

Gestionnaire de portefeuille RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds en date du 9 août 2023.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le fonds, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au fonds en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets ni les états financiers annuels complets du fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 800 668-FOND (3663), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le fonds vise à offrir une croissance du capital et un revenu modéré en investissant principalement dans un portefeuille diversifié composé d'actions de marchés émergents et de titres à revenu fixe. Le fonds investit jusqu'à 100 % de son actif net dans des parts de fonds gérés par RBC GMA ou une société liée à RBC GMA (appelés les « fonds sous-jacents »).

Pour atteindre son objectif, le fonds sélectionne des fonds sous-jacents de la famille de fonds RBC ou de la famille de fonds PH&N qui se concentrent sur les actions et les devises de marchés émergents ainsi que les obligations de sociétés ou d'État de marchés émergents.

La pondération cible du fonds pour chaque catégorie d'actif est de 50 % pour les titres à revenu fixe et de 50 % pour les actions. La pondération cible pour chaque catégorie d'actif peut être ajustée en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune de ces catégories. La pondération réelle de chaque catégorie ne peut être plus de 20 % supérieure ou inférieure à la pondération cible.

Résultats

Au 30 juin 2023, la valeur liquidative du fonds s'élevait à 5 M\$.

Au cours du dernier semestre, les parts de série F du fonds ont enregistré un rendement de 5,3 %. Le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et charges. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des autres séries du fonds figurent sous Rendement passé. Ces rendements peuvent varier en fonction des frais de gestion et des charges de chaque série.

Les obligations d'État des marchés émergents ont fait des gains au premier semestre de 2023, car la diminution de l'inflation a accru la probabilité que les grandes banques centrales, y compris la Réserve fédérale américaine (Fed), réduisent le rythme de leurs relèvements de taux d'intérêt, après la série de hausses la plus rapide en plus d'une génération. Les obligations des marchés émergents ont reçu un coup de pouce au début de l'année après que la Chine a clairement indiqué son intention d'assouplir ses mesures de confinement strictes liées à la COVID. L'activité économique a également été stimulée par le fait que de nombreuses banques centrales de pays émergents ont interrompu la hausse de leurs taux d'intérêt, et certaines ont même indiqué qu'elles baisseraient peut-être leurs taux. Les placements dans le Fonds d'obligations de marchés émergents RBC et le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada) ont soutenu le rendement de la composante titres à revenu fixe du fonds.

Les actions des marchés émergents ont commencé 2023 sur des bases solides, stimulées par l'anticipation d'un rebond de l'économie chinoise après la levée de ses restrictions liées à la COVID-19 à la fin de 2022. Le rythme de la reprise économique de la Chine a cependant été plus lent que prévu et la confiance des consommateurs n'a pas rebondi. À l'extérieur de la Chine, les marchés fortement dépendants des technologies, comme Taïwan et la Corée du Sud, ont progressé après avoir nettement reculé en 2022. Les actions des marchés émergents ont terminé la période en hausse, mais ont été surclassées par celles des marchés développés. Le rendement de la composante actions du portefeuille a été soutenu par le Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC et le Fonds de dividendes de marchés émergents RBC.

Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille croit que les perspectives des obligations des marchés émergents se sont améliorées en raison des valorisations intéressantes, particulièrement du côté des titres à rendement élevé d'émetteurs souverains, et en raison des anticipations d'une réduction prochaine des hausses de taux qu'ont effectué les banques centrales des marchés émergents au cours des dernières années. De plus, la Chine a annoncé qu'elle adopterait des mesures supplémentaires pour stimuler son économie, ce qui devrait contribuer à la croissance des marchés émergents et donc accroître l'appétit des investisseurs pour les actifs risqués, tels que les obligations souveraines des marchés émergents.

Les rendements des marchés émergents peuvent dépendre de la fluctuation du dollar américain. Au cours des dix dernières années, la vigueur de cette monnaie a limité la performance des actions des marchés émergents. Toutefois, certains facteurs portent à croire que cette tendance pourrait bien s'inverser. Tout d'abord, il semble que la Fed pourrait bientôt ralentir le rythme de ses hausses de taux d'intérêt et même envisager de les interrompre en 2023. Ensuite, la possibilité que les monnaies des marchés émergents se déprécient davantage devrait être limitée en raison des valorisations intéressantes sur ces marchés, des taux d'intérêt ajustés en fonction de l'inflation relativement élevés et des solides comptes courants.

Le 1^{er} janvier 2023, les frais d'administration pour les parts de série O ont diminué, passant de 0,05 % à 0,02 %.

Le 1^{er} janvier 2023, Suromitra Sanatani a été nommée présidente du comité d'examen indépendant (CEI). Joanne Vézina a été nommée membre du CEI le 1^{er} février 2023. Enrique Cuyegkeng a été nommé membre du CEI le 1^{er} mars 2023.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes du fonds, détient le titre de propriété à l'égard des biens du fonds pour le compte des porteurs de parts, lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte, en contrepartie de quoi le fonds lui verse des frais de gestion. Le fonds verse des frais d'administration fixes à RBC GMA. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation du fonds. Les frais de gestion et les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts du fonds. RBC GMA, à titre de fiduciaire, reçoit des honoraires du gestionnaire à partir des frais d'administration fixes qu'il perçoit du fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Le fonds a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au fonds dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.



Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée sont les placeurs principaux du fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts de celui-ci. Les courtiers peuvent recevoir une commission de suivi en fonction de la valeur totale des placements de leurs clients dans certaines séries de parts du fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres du fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts du fonds. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire du fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à partir des frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions ou de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions ou de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour le dernier semestre (clos le 30 juin 2023) et les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du fonds.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités ¹					Distributions annuelles ²					Actif net à la clôture
		Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Total	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital	Total	
Série A												
30 juin 2023	8,60	0,17	(0,10)	(0,05)	0,38	0,40	(0,06)	–	–	–	(0,06)	8,94
31 déc. 2022	9,88	0,38	(0,19)	(0,55)	(0,76)	(1,12)	(0,11)	(0,10)	–	–	(0,21)	8,60
31 déc. 2021	10,62	0,34	(0,23)	0,25	(0,81)	(0,45)	(0,07)	(0,05)	(0,28)	–	(0,40)	9,88
31 déc. 2020	10,09	0,31	(0,21)	0,10	1,69	1,89	(0,09)	(0,04)	(0,09)	–	(0,22)	10,62
31 déc. 2019 ³	10,00 [†]	0,09	–	–	–	0,09	–	–	–	–	–	10,09
Série T5												
30 juin 2023	8,04	0,15	(0,09)	(0,04)	0,35	0,37	(0,20)	–	–	–	(0,20)	8,21
31 déc. 2022	9,55	0,36	(0,18)	(0,52)	(0,69)	(1,03)	(0,09)	(0,09)	–	(0,30)	(0,48)	8,04
31 déc. 2021	10,37	0,31	(0,20)	0,23	(1,03)	(0,69)	(0,07)	(0,05)	(0,19)	(0,21)	(0,52)	9,55
31 déc. 2020	10,09	0,58	(0,19)	0,19	(9,50)	(8,92)	(0,11)	(0,06)	–	(0,29)	(0,46)	10,37
31 déc. 2019 ³	10,00 [†]	0,09	–	–	–	0,09	–	–	–	–	–	10,09
Série D												
30 juin 2023	8,60	0,17	(0,06)	(0,05)	0,38	0,44	(0,10)	–	–	–	(0,10)	8,95
31 déc. 2022	9,88	0,38	(0,12)	(0,54)	(1,91)	(2,19)	(0,15)	(0,14)	–	–	(0,29)	8,60
31 déc. 2021	10,61	0,34	(0,13)	0,25	(0,95)	(0,49)	(0,12)	(0,09)	(0,28)	–	(0,49)	9,88
31 déc. 2020	10,09	0,30	(0,13)	0,10	1,29	1,56	(0,14)	(0,08)	(0,09)	–	(0,31)	10,61
31 déc. 2019 ³	10,00 [†]	0,09	–	–	–	0,09	–	–	–	–	–	10,09
Série F												
30 juin 2023	8,60	0,17	(0,04)	(0,05)	0,37	0,45	(0,11)	–	–	–	(0,11)	8,94
31 déc. 2022	9,88	0,38	(0,09)	(0,55)	(0,66)	(0,92)	(0,16)	(0,15)	–	–	(0,31)	8,60
31 déc. 2021	10,61	0,35	(0,11)	0,26	(0,75)	(0,25)	(0,13)	(0,11)	(0,28)	–	(0,52)	9,88
31 déc. 2020	10,09	0,34	(0,10)	0,11	1,02	1,37	(0,16)	(0,09)	(0,09)	–	(0,34)	10,61
31 déc. 2019 ³	10,00 [†]	0,09	–	–	–	0,09	–	–	–	–	–	10,09
Série FT5												
30 juin 2023	8,31	0,16	(0,04)	(0,05)	0,31	0,38	(0,21)	–	–	–	(0,21)	8,54
31 déc. 2022	9,76	0,37	(0,08)	(0,53)	(0,47)	(0,71)	(0,13)	(0,12)	–	(0,23)	(0,48)	8,31
31 déc. 2021	10,48	0,32	(0,10)	0,24	(1,13)	(0,67)	(0,13)	(0,11)	(0,03)	(0,25)	(0,52)	9,76
31 déc. 2020	10,09	0,58	(0,09)	0,19	(9,49)	(8,81)	(0,17)	(0,10)	–	(0,19)	(0,46)	10,48
31 déc. 2019 ³	10,00 [†]	0,09	–	–	–	0,09	–	–	–	–	–	10,09
Série O												
30 juin 2023	8,60	0,16	–	(0,05)	0,39	0,50	(0,15)	–	–	–	(0,15)	8,95
31 déc. 2022	9,88	0,38	–	(0,55)	(0,70)	(0,87)	(0,20)	(0,19)	–	–	(0,39)	8,60
31 déc. 2021	10,61	0,35	–	0,26	(0,72)	(0,11)	(0,19)	(0,15)	(0,28)	–	(0,62)	9,88
31 déc. 2020	10,09	1,07	(0,03)	0,35	(2,24)	(0,85)	(0,22)	(0,12)	(0,09)	–	(0,43)	10,61
31 déc. 2019 ³	10,00 [†]	0,09	–	–	–	0,09	–	–	–	–	–	10,09

¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

² Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du fonds ou sont versées en trésorerie.

³ Depuis le 22 janvier 2019.

[†] Valeur liquidative par part au moment du placement initial.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative par part (en dollars)	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Taux de rotation du portefeuille (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³
Série A							
30 juin 2023	8,94	3 166	354	2,23	2,23	25,90	0,03
31 déc. 2022	8,60	2 859	333	2,23	2,23	29,44	0,03
31 déc. 2021	9,88	3 107	314	2,23	2,23	19,49	0,04
31 déc. 2020	10,62	1 650	155	2,26	2,26	24,48	0,08
31 déc. 2019 ⁴	10,09	1	–	–	–	–	–
Série T5							
30 juin 2023	8,21	17	2	2,28	2,28	25,90	0,03
31 déc. 2022	8,04	16	2	2,20	2,20	29,44	0,03
31 déc. 2021	9,55	20	2	2,11	2,11	19,49	0,04
31 déc. 2020	10,37	1	–	2,26	2,26	24,48	0,08
31 déc. 2019 ⁴	10,09	1	–	–	–	–	–
Série D							
30 juin 2023	8,95	92	10	1,33	1,33	25,90	0,03
31 déc. 2022	8,60	88	10	1,38	1,38	29,44	0,03
31 déc. 2021	9,88	428	43	1,36	1,36	19,49	0,04
31 déc. 2020	10,61	190	18	1,41	1,41	24,48	0,08
31 déc. 2019 ⁴	10,09	1	–	–	–	–	–
Série F							
30 juin 2023	8,94	1 763	197	1,11	1,11	25,90	0,03
31 déc. 2022	8,60	1 477	172	1,12	1,12	29,44	0,03
31 déc. 2021	9,88	2 457	249	1,13	1,13	19,49	0,04
31 déc. 2020	10,61	1 962	185	1,13	1,13	24,48	0,08
31 déc. 2019 ⁴	10,09	1	–	–	–	–	–
Série FT5							
30 juin 2023	8,54	30	3	1,07	1,07	25,90	0,03
31 déc. 2022	8,31	20	2	1,06	1,06	29,44	0,03
31 déc. 2021	9,76	4	–	1,06	1,06	19,49	0,04
31 déc. 2020	10,48	1	–	1,13	1,13	24,48	0,08
31 déc. 2019 ⁴	10,09	1	–	–	–	–	–
Série O							
30 juin 2023	8,95	1	–	0,13	0,13	25,90	0,03
31 déc. 2022	8,60	1	–	0,16	0,16	29,44	0,03
31 déc. 2021	9,88	1	–	0,16	0,16	19,49	0,04
31 déc. 2020	10,61	1	–	0,17	0,17	24,48	0,08
31 déc. 2019 ⁴	10,09	146	15	–	–	–	–

¹ Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au fonds et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

² Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds. Le taux de rotation du portefeuille ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

³ Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du fonds et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

⁴ Depuis le 22 janvier 2019.

Le 1^{er} janvier 2023, les frais d'administration pour les parts de série O ont diminué, passant de 0,05 % à 0,02 %. Si le changement des frais d'administration avait été en vigueur depuis le début de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le ratio des frais de gestion ajusté pour chaque série du fonds aurait été le suivant : 0,13 % pour la série O.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Frais de gestion et d'administration

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants. Les frais de gestion, la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion (en pourcentage des frais de gestion) et les frais d'administration pour chaque série se présentent comme suit :

	Frais de gestion	Ventilation des services		Frais d'administration [†]
		Distribution	Autres*	
Série A	1,85 %	54 %	46 %	0,05 %
Série T5	1,85 %	54 %	46 %	0,05 %
Série D	1,10 %	23 %	77 %	0,05 %
Série F	0,85 %	–	100 %	0,05 %
Série FT5	0,85 %	–	100 %	0,05 %
Série O	s.o.	s.o.	s.o.	0,02 %

Série O – Le fonds ne paie aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

* Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de fiduciaire, de conseils en placement et d'administration générale ainsi qu'aux services rapportant un bénéfice.

[†] Le 1^{er} janvier 2023, les frais d'administration pour les parts de série O ont diminué, passant de 0,05 % à 0,02 %.

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du fonds, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice ou de la période intermédiaire, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



Série T5 (%)



Série D (%)



Série F (%)



Série FT5 (%)



Série O (%)



Les parts de série A, de série T5, de série D, de série F, de série FT5 et de série O sont offertes aux porteurs de parts depuis le 27 janvier 2020.

Nous ne présentons pas la date de création des séries offertes depuis plus de 10 ans.

Pour les exercices clos les 31 décembre et le semestre clos le 30 juin 2023.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 30 juin 2023

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Fonds d'actions internationales	50,2
Fonds à revenu fixe	49,8

Les 25 principaux titres*

	% de la valeur liquidative
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC, série O	34,9
Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC, série O	29,1
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC, série O	16,0
Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, série O	8,9
Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), série O	6,0
Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC, série O	5,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1
Total	100,0

* Le fonds détient moins de 25 titres.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du fonds; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires.

Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur le site Web respectif de chaque fonds d'investissement et sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.